Chapelière disparue

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an CAHORS ville.....» LOT et Départements limitrophes...... 3 fr. 5 fr. 9 fr.

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... RÉCLAMES...

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Sur 10 millions d'électeurs figurant sur les listes électorales, il en est environ 3 millions quine prennent jamais part au scrutin. Sans doute, il faut défalquer les morts, les malades, les soldats et marins en service; mais, réduirait on de moitié le chiffre accusé par la statistique, on aurait encore une proportion de 15 % d'électeurs qui ne remplissent pas leurs devoirs de citoyens.

Cette indifférence politique est déplorable, et, depuis longtemps, l'on a songé à porter remède au mal de l'abstentionnisme, en rendant le vote obligatoire et en instituant des pénalités contre ceux qui, sans excuse valable, ont négligé de voter. Si, parmi les abstentionnistes, il y a beaucoup de gens sans excuse, de ceux qu'en Amérique on appelle des « fisher-men » (pêcheurs à la ligne), parce qu'ils sont toujours empêchés de voter par quelque partie de plai-sir, il existe aussi toute une catégorie de braves gens qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de voter dans la commune où ils sont électeurs, parce que la profession qui les fait vivre les en retient éloignés.

Comment, par exemple, le voyageur de commerce, obligé de suivre un itinéraire fixé à l'avance et qui, le jour du scrutin, séjourne à plusieurs centaines de kilomètres de son domicile électoral, pourrait-il venir voter dans la commune où il est inscrit?

Comment le marinier, embarqué sur une de ces péniches qui sillonnent toutes les voies fluviales de la France, et qui remontent même jusqu'en Belgique et jusqu'en Allemagne, abandonnerait-il son bateau afin de venir prendre part au scrutin? C'est impossible, aussi les mariniers figurent en grand nombre parmi les abstentionnis-

Nous pourrions citer le cas d'une commune, sur les bords de la Seine, dont la population est en grande partie composée de mariniers. Lors des dernières élections législatives, on y enregistrait 151 abstentions sur 272 électeurs inscrits, ce qui fait un pourcentage tout-à-fait anormal de 55 % d'abstentions; alors que, pour l'ensemble des autres communes de la circonscription, le pourcentage ne dépasse pas 20 º/o.

Combien d'autres électeurs encore, malgré leur désir de voter. sont dans l'impossibilité matérielle de le faire : employés de chemins de fer affectés au service des trains, employés ou ambulants des postes, colporteurs, marchands forains, etc., etc.

Notre législation électorale, comme d'ailleurs la plupart des législations étrangères, a pour base le vote personnel. On ne procède plus aujourd'hui, comme sous la Constitution de 1793 et sous celle de l'an III, à l'appel nominal des électeurs, mais ceux-ci n'en doivent pas moins prendre part per-sonnellement au vote. D'après la loi de 1913 qui vient d'être mise en application, ils doiventeux-mêmes introduire leurs bulletins dans l'urne. C'est dire que le vote par correspondance est actuellement

prohibé de façon rigoureuse. En faut-il conclure qu'il y ait antinomie entre ce mode de votation et les lois existantes qui consacrent la liberté et le secret du vote? En aucune façon. Le système du vote sous enveloppe et de l'isoloir, admis par la loi de 1913, apportait aux usages suivis un changement notable: il n'en a pas moins fonctionné aux dernières élections avec la plus grande facilité et sans soulèvement de protestations. Il en serait de même du

vote par correspondance. Quant aux difficultés d'application, elles sont loin d'être invincibles. Elles n'ont, en tous cas, effrayé ni les pays qui ont admis dans leur législation le vote par

Le vote par correspondance | correspondance, ni les nombreux | députés qui, depuis plus de trente | ans, n'ont cessé de réclamer cette modification essentielle de notre système électoral. Il semble être le complément du vote sous enveloppe et de l'interdiction de l'inscription des mêmes électeurs sur

plusieurs listes électorales. En Norvège, le vote par correspondance est reconnu par la loi depuis un siècle déjà il figurait en effet dans la constitution de 1814 comme l'un des modes de manifestation de la volonté popu-

En Suisse, la législation du canton de Berne renferme une disposition analogue.

D'après le décret du Grand Conseil du 28 décembre 1892, les citoyens âgés de 60 ans et les malades peuvent remettre leurs bulletins à un électeur de leur choix. Quant aux fonctionnaires et employés des postes, des télégraphes et des douanes, des chemins de fer et des bateaux à vapeur, des établissements et de la police de l'Etat et des communes, que leur service empêche d'aller voter, ils jouissent de la faculté d'adresser leur vote par correspondance.

De nombreuses propositions ont été présentées au Parlement fran-çais, aucune d'elles n'a abouti. Toutefois un amendement consacrant le vote par correspondance, déposé au cours de la discussion de la loi sur le secret et la liberté du vote, le 3 juin 1910 par MM. Simonet et Dauthy, recueillit 259 voix. Les critiques qui ont pu être formulées contre une telle innovation sont d'ordre exclusivement pratique. On a pu craindre, par exemple, que ce mode de votation ne retardât, par sa complication, le dépouillement du scrutin et surtout qu'il n'ouvrît la porte à la fraude: telles sont, à n'en pas douter, les considérations qui l'ont fait écarter jusqu'ici.

Il doit être bien entendu que le vote personnel demeure la base de notre système électoral et que le vote par correspondance ne serait admis qu'à titre exceptionnel.

Comme, depuis l'avenement de la République, on s'est préoccupé sans cesse d'augmenter le nombre des votants, afin de faire de la représentation nationale l'image aussi exacte que possible de l'opinion publique, en ouvrant le droit de vote à toute une catégorie de citoyens qui, en fait, s'en trouvent privés, cette proposition réaliserait une réforme utile et pratique.

Jean LALOY.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 23 Juin 1914

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL La Chambre avait à élire un viceprésident, en remplacement de M. Augagneur, devenu ministre de l'instruction publique.

Les groupes de gauche avaient désigné comme candidat M. Maurice Viollette, deputé républicain socialiste d'Eure-et-Loir.

Au centre et à droite, on opposait à cette candidature celle de M. Rai-

Les abstentions ont été nombreuses dans la majorité, tant on estimait certain le succès de M. Viollette. Par contre l'effort fut plus complet chez les opposants, heureusement

Voici le résultat du scrutin. Votants 409; suffrages exprimés,

MM. Maurice Viollette, 219 voix, élu; Raiberti, 167, divers 14.

On applaudit très longuement à gauche et sur les bancs socialistes. Un autre scrutin est ouvert et, à l'étonnement de tous, c'est une autre bataille qui s'engage : il s'agit d'élire un membre de la Commission de surveillance des Caisses d'amortisse-

ment, de dépôts et consignation. Pour la premiére fois, un socialiste unifié est candidat : c'est M. Albert Thomas, à qui l'on oppose M. SiegM. Thomas est élu par 185 voix | partir le 16 juillet pour la Russie et |

SÉNAT

Et la séance est levée.

Séance du 23 juin 1914

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST Le Sénat valide l'élection de M. de Penanpos, élu sénateur du Finistère, puis il aborde la discussion du budget des P. T. T. qui est voté, ainsi que le budget des Caisses d'épargne.

Dans la discussion du budget du travail, M. Peyronnet parle de l'application de la loi des retraites. Le ministre répond qu'il s'efforcera d'assurer l'application méthodique et progressive de la loi.

Le budget du travail est voté, ainsi que le budget des colonies. Le Sénat aborde la discussion du budget de l'agriculture, qui est rapidement voté.

Et la séance est levée.

Séance du 24 juin 1914

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST Le Sénat aborde l'examen du budget des travaux publics.

M. Poirrier demande quelles sont les mesures prises à la suite de la catastrophe de Paris.

M. Renoult répond que d'ici peu toutes les excavations seront com-

Les divers chapitres du budget des travaux publics et du budget des chemins de fer de l'Etat sont

Et la séance est levée.

INFORMATIONS

148 Millions de Déficit pour l'Exercice 1913

La Chambre vient d'être saisie d'une série de cahiers de crédits supplémentaires faisant peser sur l'exercice 1913 une charge nouvelle de 17 millions 952 francs. D'autre part, on demande le report à l'exercice 1914 de crédits non dépensés, s'élevant à 48 millions 46.219 fr. pour le budget général, à 47 millions 295.100 fr. pour les budgets annexes. En tenant compte de ces divers projets, on constate que, malgré des plus-values de recettes qui dépassent 306 millions, le déficit de 1913 atteint près de 148 millions, exactement 147 millions 996.591 francs.

Le septième douzième provisoire

En raison de la proximité de la fin du mois de juin, qui rend improbable le vote final du budget dans les sept jours restant à courir avant le 1er juillet, le ministre des finances a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi ouvrant un septième douzième provisoire pour assurer le fonctionnement des services publics pendant le mois de juillet.

Vacances proches

On commence à se préoccuper de la date à laquelle lesChambres se reposeront pour les vacances d'été.

Depuis le 13 juin dernier, la Chambre nouvelle et sa devancière ont, à elles deux, le minimun prévu par la Constitution, de cinq mois de session ordinaire.

Le 13 juin, par conséquent, s'est ouvert, pour le gouvernement, le droit de clore la session par décret. La Chambre nouvelle ayant presque terminé la vérification des pouvoirs de ses membres, n'a aucune besogne à son ordre du jour; elle n'a plus qu'à statuer sur le budget de 1914,

lorsque le Sénat le lui renverra. La clôture de la session est donc uniquement subordonnée à l'accord final des deux Assemblées sur le bud-

On est fondé à espérer que cet accord se produira assez rapidement et que la séparation des Chambres pourra avoir lieu le 11 juillet.

Il convient d'ailleurs de rappeler que le président de la République doit

que M. Viviani, en qualité de ministre des affaires étrangères, doit l'accompagner dans ce voyage.

Le timbre à 10 c.entrela France, l'Angleterre et les Etats-Unis

La réduction de la taxe postale entre la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, àl'occasion du passage à Paris du président Nicholas Murray Butler, a été envisagée mardi au groupe parlementaire de l'arbitrage, réuni au Sénat, sous la présidence de M. d'Estournelles de Constant.

D'un commun accord avec les présidents des Chambres de commerce britannique et américaine, M. Butler a développé les motifs qui doivent décider les trois gouvernements intéressés à négocier l'abaissement de la taxe de 25 centimes à 10 centimes, la taxe actuelle constituant une véritable infériorité pour le commerce fran-

L'ambassadeur des Etats-Unis assistait à cette réunion, ainsi que M. Azoyer, directeur de l'administration postale au ministère du commerce.

Une grève des Postiers

Depuis quelques jours les sousagents des P.T.T. manifestaient un vif mécontentement contre les pouvoirs publics et notamment contre le Sénat, au sujet de l'indemnite de résidence de 300 à 400 francs que ne leur a pas accordée le Sé-

Dans l'après-midi de mardi, les postiers ayant appris que le Sénat avait rejeté l'augmentation de frais de résidence, des monô-messe formèrent rue Jean-Jacques-Rousseau, devant l'hôtel des postes. Les postiers chantaient en chœur : « Nous voulons l'augmentation, tonton! » ou bien: « Nos 400 francs! nos 400 francs! ou encore: « Conspuez le Sénat! conspuez le Sénat! »

Le vacarme dura un bon moment. Même après l'arrivée des gardes municipaux, l'animation la plus grande ne cessa de régner autour de la recette principale.

A la fin de la journée, la manifestation a pris une tournure assez grave. Les facteurs ne se contentaient plus de huer le Sénat massés devant les portes de l'hôtel ils cherchaient à empêcher la sortie des fourgons.

Leurs chefs, en vain, essayèrent de les engager à reprendre le travail: les sous-agents répondaient par des cris, des huées.

Dans la soirée, à dix heures et demie, M. Thomson, ministre du commerce et des P. T. T., est arrivé à l'hôtel des postes et s'est avancé au milieu des sous-agents réunis dans la grande cour. Aussitôt reconnu, il a été vivement conspué. Mais un délégué du Syndicat des postiers ayant supplié ses camarades de faire silence, M. Thomson est monté sur le siège d'un fourgon postal, d'où il a es sayé de haranguer ses subordon-

Son allocution a été à maintes reprises interrompue par le vacarme des manifestants.

M. Thomson parla en ces termes: « J'ai trouvé à la commission du Sénat, beaucoup de bonne volonté de la part des sénateurs républicains. Ils acceptent précisément ce que vous demandez dans la première partie du programme. Il promet que satisfaction sera

donnée aux sous-agents. Des cris, des interruptions hachent les paroles du ministre qui finit par s'écrier devant la violence des manifestants : « Que chacun

prenne ses responsabilités. » M. Thomson refuse de recevoir une délégation de sous-agents tant que ceux-ci n'auront pas repris le

Les sous-agents décident de reprendre le service et l'entrevue a agents se sont réunis et ont rédigé la note suivante:

« Le ministre du commerce, des postes et des télégraphes à reçu, cet après-midi, une délégation des sous-agents de la recette princi-

« Après un échange de vues sur la situation créée par l'agitation causée par le vote de budget dans lequel n'étaient pas comprises les indemnités votées par la Chambre, le ministre s'est engagé, au nom du gouvernement, à soutenir leurs revendications au moment du vote du budget en deuxième lecture au

« En échange, le ministre a exigé la reprise complète du travail.

« Satisfaction lui a été donnée sans condition. »

_____x_«____

Les Magasins généraux de la Villette incendiés

Un incendie a éclatédans la nuit de mardi à une heure, aux Magasins généraux, boulevard de La Villette. Enmoins d'un quart d'heure, le feu avait pris une importance considérable.

Au cours d'une tournée, un gardien de nuit aperçutune lueur dans le bâtiment A situé presque en bordure du boulevard, derrière la rotonde ; il donna aussitôt l'alarme. Le bâtiment A, haut de cinq étageset long de deux cents metres environ, appartient à l'entrepôt réel des douanes. Il abrite actuellement de grandes réserves de cacao, de café et de tapis d'Orient, ces derniers, destinés à une grande maison parisienne.

Des bâtiments bas en planches se trouvaient à proximité de l'immeuble sinistré.

De tous les points de Paris, des pompes sont arrivées. Un vent violent soufflait. Une fumée épaisseaveuglaitlessauveteurs, et, comble de malheur, la pression insuffisante empêchait les pompes de fournir assez d'eau pour combattre efficacement le fléau.

Les pompiers du Salvage corps se multipliaient.

C'est vers 3 heures du matin que le feu a été éteint, mais les dégâts sont immense.

Un à un, on voit arriver les commerçants et les industriels qui avaient des marchandises entreposées, et qui affolés, viennent aux nouvelles. Un gros marchand de soieries a pour 200.000 francs de soies de Chine brûlées ou perdues. Un commissionnaire en vanilles perd 10.000 francs de marchandises arrivées depuis peu. Un marchand de chaussures, lui aussi, a perdu quantité de marchandises; on lui avait envoyé mille caisses de chaussures de caoutchouc ; tout a été détruit.

Le représentant d'une maison d'automobiles vint constater que cinq châssis lui appartenant ont été entièrement la proie des flammes. D'autres encore viennent, content leurs peines, se lamentent, mais en vain! Chacun se demande comment le feu a pu se déclarer dans un entrepôt où toutes les précautions étaient prises pour éviter pareils sinistres, et où toutes les règles de la prudence

avaient été observées. Les dégâts s'élèvent à plus d'un million. On ignore les causes du sinistre.

Les Américains croient possible la traversée de l'Atlantique

Le lieutenant Porte a-t-il donc une telle confiance dans son appareil pour tenter un exploit aussi périlleux que la traversée de l'Atlantique ? Il faut le penser, car les détails parvenus sur les préparatifs de l'aviateur ne permettent plus de croire à un bluff

L'hydravion du lieutenant Porte portera le nom de : « América ». Le | lité, 46, rue de Provence à Paris. « C'est un gros appareil de couleur une somme de 90,000 fr. au détri-

A l'issue de leur entrevue avec | rouge, qui ressemble à une baleine M. Thomson, les délégués des sous- par son corps. Il a un nez émoussé et une queue courte. A mi-corps de la carcasse se déploient les ailes. Deux moteurs de 100 HP de puissance chacun actionneront le monstre, qui emportera un petit appareil de r. S. F. et des pigeons voyageurs. »

Ses moteurs ont marché, dit notre confrère, dix heures de plus que la durée prévue pour la traversée, soit trente heures.

Curtiss a fait procéder aux essais de ses moteurs. Une marche devingtquatre heures avait été prévue, mais il décida que l'épreuve se continuerait plus longtemps, et c'est ce quifut fait. Pendant leur marche, les moteurs avaient consommé 1.090 litres d'essence et 38 litres d'huile. « La traversée de l'Atlantique est un fait accompli, » déclara Curtiss à la suite de ses essais.

L'aviateur adresse un appel aux commandants des navires qui se trouveront sur la route deSaint-Jean (Terre-Neuve) aux Açores et les prie de fixer, dès que la date approximative de la traversée sera annoncée, des signaux qui lui permettront de reconnaître sa route.

Le lieutenant Porte ajoute : « Dans le cas où je viendrais à ne pas lire les signaux, je décrirai un cercle autour du vapeur que je rencontrerai, ou j'amerrirai. Alors, le commandant du navire voudra bien me signaler la direction exacte des Açores au mât de misaine et le nombre des milles qui m'en séparent au grand mât. »

En Albanie

Les troupes gouvernementales battues dans le Sud

D'après des informations reçues du Sud, les troupes gouvernementaes ont été battues par les rebelles sur le fleuve Semeni. Elles ont perdu un canon et une mitrailleuse.

Le major Kroon, commandant de la place de Scutari, ayant la conviction qu'en raison du terrain broussailleux qui s'étend entre les retranchements qui se trouvent actuellement devant la ville près du port et les positions des rebelles à Bashbul, il y avait à redouter une surprise de la part de l'ennemi pendant la nuit, s'est mis d'accord avec le maire, pour lancer une proclamation invitant tous les habitants de la ville qui se trouvent en possession de couteaux, fusils, pelles, etc., à se présenter à 7 heures du matin, aux retranchements.

Un bruit sensationnel

L'Agence Havas transmet, la grave nouvelle suivante:

Suivant des nouvelles, rapportées par des voyageurs venant de Scutari, le gouverneur aurait fait part aux consuls que les insurgés auraient pris d'assaut Durazzo, et que le prince de Wied aurait abandonnésa résidence.

Petites Nouvelles

L'ordre des avocats du barreau de Paris a procédé, mardi, à l'élection annuelle de son bâtonnier. Me Henri Robert a été réélu par 700 voix sur 73 votants.

- M. Fernand Constantin, trente et un ans, directeur de la Banque régionale des Deux-Sèvres, dont le siège est à Niort, rue des Piques, déclaré en faillite depuis quelques jours, et qui était parti, a été mis en état d'arrestation pour abus de confiance, à Niort, oû il venait de rentrer.

- Des inspecteurs de la brigade mobile de Reims ont arrêté le jeune Victor Gillery, àgé de quatorze ans, qui a avoué être l'auteur des incendies successifs qui éclatèrent ce mois de juin dans la région. Ce jeune criminel a déclaré qu'il aimait beaucoup à voir les incendies.

- Marcel Huret, gérant de la Compagnie d'assurances la Mutua-New-York Herold » le décrit ainsi : a été arrêté pour avoir détourné

ment de la Mutualité. En dehors | rie à 240; l'industrie du vêtement à de ce délit personnel, il aurait commis des actes d'escroquerie en qualité de gérant des Sociétés. Plusieurs personnes lésées ont porté plainté contre lui.

- Un ballon dirigeable militaire, surpris par la tempête, près de Vilna (Russie), a été presque entièrement détruit en atterrissant. Les dix personnes qui le montaient ont été grièvement blessées.

- Pour la onzième fois, la Société astronomique de France, M. Camille Flammarion en tête, a fêté, dans la nuit de lundi à mardi, sur la tour Eiffel, le solstice d'été.

— Des malfaiteurs ont violé la sépulture d'un enfant de trois ans et demi, enterré depuis deux jours au cimetière d'Awoingt (Nord). Le cercueil a été exhumé et jeté dans une allée. On se demande à quel mobile ont obéi les coupables.

CAUSERIE

La Responsabilité des accidents agricoles

Alors que les ouvriers de l'industrie jouissent, depuis le 9 avril 1898, d'une loi les garantissant des accidents dont ils peuvent être victimes par le fait ou à l'occasion de leur travail; que le bénéfice de la législation sur les responsabilités des accidents du travail a été étendu par la loi du 12 avril 1906 à toutes les entreprises commerciales; que, dans sa deuxième séance du 30 mars 1912, la Chambre a voté l'extension des dispositions de la loi du neuf avril 1898 aux exploitations forestières (proposition de loi soumise à l'étude du Sénat depuis le 23 mai 1912); que, le 26 juin 1913, à la suite de trois rapports de M. Lairolle, député des Alpes-Maritimes, la Chambre a étendu le régime de la loi sur les accidents du travail, aux domestiques attachés à la personne, gens de maison et serviteurs de toutes sortes (Proposition de loi soumise à l'étude du Sénat depuis le 26 juin 1913), —les travailleurs agricoles attendent encore aujourd'hui la réalisation des promesses qui leur ont été faites et des espérances qui leur ont été données.

La loi du 30 juin 1899 a bien étendu à l'agriculture le bénéfice de la loi du 9 avril 1898, mais dans les seuls cas où les accidents sont occasionnés par l'emploi de moteurs inanimés et pour les seules personnes occupées à la conduite ou au service de ces mo-

Les ouvriers agricoles sont-ils moins exposés que les travailleurs de l'industrie?

Les statistiques allemandes établissent que, pour 1886, pour 100 accidents dont sont victimes les ouvriers agricoles, 27 sont dûs à des chutes du haut des échelles, meules, lucarnes : 19,4 proviennent de la conduite des voitures; 13 dufait des animaux; 7,5 sont dûs aux éboulements ou chutes d'objets; 7 par des outils manuels; 6 proviennent de la manutention des fardeaux; 8,4 sont dûs à des causes diverses autres que les machines, et enfin, un peu plus de 10 seulement sont causés par les machines mues par l'homme ou par moteur.

Il est vrai que cette statistique date d'une époque où le machinisme avait peu pénétré dans l'agriculture. Mais il résulte d'une statistique plus

générale une constatation autrement probante.

Ainsi sur 100.000 assurés en Allemagne de chacun des groupes suivants, nous trouvons que l'industrie des carrières donne lieu à 470 accidents ; l'entreprise des tuileries ; à 411; l'industrie des cuirs à 465; l'agriculture à 400 ; les métaux précieux à 394; l'industrie des verriers à 361; le travail du papier à 369; les instruments de musique à 270 ; l'imprime127. La poterie ne compte que 144 accidents, toujours sur le même nombre de 100.000 assurés.

L'agriculture fait aussi plus de victimes que l'industrie du textile et de la soie, presque autant de victimes que l'industrie des carrières et un peu plus que les verreries.

Les travailleurs de la terre représentent en France une population laborieuse d'environ six millions d'individus : les seuls domestiques agricoles et journaliers non propriétaires étaient, en 1892, 'au nombre de 2.453.305 et les salariés agricoles dépassaient 3.500.000. Chacun d'eux est exposé quotidiennement à des risquesanalogues à ceux des ouvriers industriels. On comprend dès lors que depuis longtemps le législateur ait songé à les fairebénéficier des mesures puises en faveur de ces derniers et à étendre à l'agriculture le principe, appliqué dans l'industrie et dans le commerce, de la responsabilité professionnelle de l'employeur.

La Chambre, au reste, saisie, le 22 mai 1888, de la question de savoir si l'on devait, oui ou non, traiter au point de vue des risques professionnels les ouvriers agricoles de la même facon que les autres, a décidé, par 540 voix contre 0, d'assimiler en matlère d'accidents du travailles ouvriers agricoles aux ouvriers industriels.

Il y a de cela 25 ans. Rien encore n'a été fait. Le rapport déposé le 22 février 1907 par M. Emile Chauvin, rapporteur, ne put être discuté.

D'autre part, dès le 18 mars 1907. M. E. Mirman avait déposé une proposition de loi ayant pour objet de donner à toute personne occupant des salariés, le droit de substituer à sa responsabilité éventuelle résultant de l'article 1382 du Code civil, la responsabilité forfaitaire de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail. Cette proposition avait un double

1º Mettre les intéressés à l'abri des incertitudes résultant du manque de précision de la loi de 1898, en ce qui concerne la détermination des entreprises assujetties;

2º Provoquer l'extension de la loi de 1898, en offrant la possibilité d'un assujettissement facultatif à ceux que cette loi a laissés incontestablement en dehors de son domaine, et parmi lesquels les plus nombreux sont, sans aucun doute, les travailleurs agricoles.

Cette proposition de M. Mirman et l'article 5 distrait du rapport de M. Chauvin, sont devenus la loi du 18 juillet 1907.

La loi relative aux accidents agricoles a fait l'objet d'une étude approfondie. Il n'existe plus, maintenant, aucun motif sérieux d'en différer le vote, et le moment est venu pour la Chambre de se prononcer et de donner enfin aux travailleurs de nos campagnes cette loi de sécurité qu'ils attendent depuis si longtemps.

Jean LALOY.

Service d'Été des Chemins de fer

L'horaire du Service d'Été sur les lignes de la Compagnie d'Orléans est mis en vigueur à dater du 25 juin.

Voir en 4° page le tableau des horaires concernant notre région.

Au 7º

M. Valentin, lieutenant au 7e de ligne, est promu au grade de capitaine et affecté au 59e, à Foix, Nos félicitations.

ET LA R. P.

Avant quelques semaines, nous ne pouvons manquer d'assister à une nouvelle apparition de la R. P

On entendra alors des discours enflammés de ses partisans que l'on verra s'agiter à la tribune du Parlement pour tenter de rassembler le troupeau erpéiste éparpillé un peu dans tous les coins du Palais Bourbon.

II faut espérer que la Chambre nouvelle aura oublié les accès erpéistes de la Chambre défunte et qu'elle remisera aux magasins d'accessoires cette vieille défroque que, cependant, d'accord avec les cléricaux, quelques républicains eurent le mauvais goût d'endosser.

L'Officiel, en effet, a publié fort récemment la liste des divers groupes dont font partie les dépu-

Ces groupes sont au nombre de 11: ils comprennent 589 députés sur 602: mais 2 députés sont décédés et 11 ne font partie d'aucun

Les décédés seront remplacés tout prochainement et probablement les nouveaux élus se feront inscrire à un groupe; s'ils ne le font pas, ils auront toujours la ressource de se réunir avec ceux qui restent « seuls ».

Mais cette question n'a aucune importance : ce qui importe, c'est le fait de constater que la Chambre des députés est divisée en 11 groupes représentant chacun un parti.

Est-ce qu'avec la R. P. on obtiendra un résultat plus complet? estce que ces groupes ne reflètent pas opinion des électeurs qui ont voté pour les députés qui y sont inscrits?

Il est bien simple de s'en rendre compte : voici la composition de ces groupes, tels que l'Officiel les a

Groupe de l'Action libérale : 23

Groupe des députés de gauche non inscrits: 21 membres. Groupe des députés non inscrits aux groupes: 44 membres.

Groupe de droite : 15 membres, Groupe de la Fédération républicai-

ne: 36 membres. Groupe de la gauche démocratique: 34 membres.

Groupe de la gauche radicale : 66 membres

Groupe du parti socialiste unifié: 101 membres. Groupe républicain radical et radi-

cal socialiste unifié; 172 membres. Groupe des républicains de gau-

Groupe des républicains socialistes: 23.

Voilà donc 11 groupes et avec les 11 députés qui ne sont inscrits nulle part, on pourait former « le groupe des députés qui ne veulent faire partie d'aucun groupe », ce qui ferait 12 groupes.

Eh bien, mais avec la composition de ces groupes, sous-groupes, les partis ne sont-ils pas représen-tés : est-ce que la R. P. établira mieux les partis que ne l'ont fait les scrutins majoritaires d'avril et de mai 1914?

Les erpéistes auront beau faire, ils ne tromperont pas les républicains sur le but qu'ils poursui-

C'est encore de l'agitation qu'ils veulent provoquer, du retard dans la discussion des questions sérieuses, des animosités entre membres de mêmes groupes : la R. P. a eu jusqu'à ces jours ces tristes privilèges.

Par elle, ils tenteront de faire aboutir une autre combinaison: la prolongation à 6 ans du mandat législatif!

Mais pendant que les erpéistes s'occuperont de leurs affaires, les questions qui intéressent le pays seront ajournées!

La division de la Chambre actuelle en 11 groupes et la composition de ces groupes prouvent non seulement l'inutilité de la réforme erpéiste mais encore le seul désir qu'ont les défenseurs de cette réforme de jeter le trouble dans les divers partis et surtout dans le parti républicain.

La Chambre actuelle écouterat-elle comme le fit l'ancienne, les boniments du clérical M. Benoist et perdra-t-elle son temps à les discuter?

Le pays n'a pas donné pareil mandat à ses députés républicains. LOUIS BONNET.

A la Chambre

M. Bécays est inscrit sur la liste des candidats aux grandes commissions permanentes; il est compris dans la 6e commission de la réforme judiciaire et de la législation civile et criminelle.

P. T. T.

Sont reçus au surnumérariat des P. T. T., les candidats du Lot dont les noms suivent:

MM. Cabanes, avec le nº 55. Lescure, nº 69. Brassier, nº 102. Girma, nº 136. Guitteny, nº 180 Rougeayres, nº 220. Michel, nº 222. Lonjour, nº 236, Boulomié, nº 272.

Brevet élémentaire

Lundi ont eu lieu les épreuves écrites des examens du brevet élémentaire pour les jeunes filles. 192 aspirantes y ont pris part 98 ont été admises à la première partie, 86 à la 2e, 83 ont été défini-

tivement reques. Voici les noms des lauréates : Mlles

Baldy, Brunet, Cavanié, Conduché Leygues Yvonne, Molinié Antoinette, du Collège de Cahors.

Billard, Bousquié, Bouteillon, de l'Ecole du Boulevard Gambetta. Bastid, de l'école de la rue Fénelon. Bach Rachel, Bouygues, Brugier, Cubaynes, Delmas, Gramond, La-

chèze, de l'Ecole supérieure de Mont-Athanase, Barry, Bastit, Bergou-gnoux, Bladanet, Delpech, Delprat. Lafon Ernestine, Landy, Pugnet

Thomas, de l'Ecole supérieure de St Bruno, Cayrel, Rulhe, Salles, de

l'Ecole supérieure de Gourdon. Cavarroc, Estagné, Lafragette, Leyues Marie, Simon, du Collège de

Baladier, Besserve, Cailly, Couaillac, Laval, Valette, du Cours complémentaire de Souillac.

Cazes, de l'école de Martel. Brugidou, Lafon Aline, Latour, de l'école de la rue des Soubirous.

Destruel Joséphine, Quié, de l'école Jeanne d'Arc, de Cahors. Carrère, de l'école publique de Cas-

Darnis, de l'école publique de Sal-

Descargues, de l'école de Labastide-Murat.

Ginibre, de l'école de Castelnau-Cayzac, de l'école de Loubressac.

Sasmayoux, de l'école d'Issendolus. Bertrand, Fraugnes, Nicolas; Rey nal, Sermadiras, de l'école d'Objat. Auréjac, de l'école de Compolibat

Calvignac, Teyssèdre, de l'école de Décazeville. Devic, Maillebuau, de l'école de

Villefranche (Aveyron). Pinquié, de l'école de Combals Aveyron).

Sardat, de l'école de Mazamet. Souillac, de l'école de Sarlat (Dor-

Soucaret, de l'école de Moissac.

De Lobit, Salobert, de Cahors.

Bernard, du Port de Noyer (Gi-

Deguilhem, de Donzac (Tarn-et-Garonne) Dérit, de l'école de Laguépie (Tarn-

et-Garonne). Gladin, de l'école de Drulhe (Avey-

Guibard, de l'école d'Allassac (Cor-

Lacan, de l'école de la Selve (Avey-Lafon Marguerite, de l'école de La-

francaise. Landou, de l'école St-Cyprien (Dor-

Dumond, de la Serre, Sauvegie, de

Congrès des cantonniers

M. le Ministre de l'intérieur a accordé un congé de 5 jours aux délégués du Lot désignés pour assister au Congrès des cantonniers, qui aura lieu à Paris du 6 au 10 juillet 1914.

Société de Pisciculture du Lot

Nous rappelons que l'assemblée générale des membres de la Société de pisciculture aura lieu le vendredi 26 juin, à huit heures et demi précises du soir, à l'hôtel de

Ordre du jour : Organisation du concours de pêche. Présence indispensable.

7º Régiment d'infanterie

Le 7e régiment d'infanterie célèbrera sa fête annuelle (commémoration de la victoire de Fleurus) le jeudi 2 juillet, sur la place Thiers. L'après-midi sera consacré à des jeux et des récréations variés, à partir de seize heures.

Accident de voiture

Un tombereau, conduit par un des charretiers de M. Cabanes, a été heurté violemment, mardi, vers quatre heures, sur le boulevard Gambetta, par une voiture dite jardinière.

Le choc a été si violent que la jardinière a eu les deux brancards cassés. Le cheval a reçu quelques contusions.

Les maraudeurs

M. Delmas, épicier, se trouvait, vers 8 heures du soir, dans sa vigne, située au pied du mont Saint-Cyr, lorsqu'il aperçut un homme qui, escaladant un petit mur, pénétra dans la vigne voisine appartenant à M. Arnouil.

Avec une agilité extrême, le visiteur grimpa sur la toiture de la maison de vigne de M. Arnouil. En peu de temps et avec peu de gestes, il enleva les tuiles du toit qu'il venait d'escalader et se frayant un passage, il pénétra dans la maison... Dans cette maison sont gardés un cochon et des poules auxquelles la visite du malfaiteur étaitplusparticulièrement destinée.

M. Delmas donna aussitôt l'alarme et appela au secours un de ses voisins de vigne, M. Dauriac,

adjudant au 7º Les appels de M. Delmas, cependant, avaient été entendus du voleur qui, avant qu'on ait pu lui couper la retraite, s'enfuit à toute allure et ne put être rejoint par MM. Delmas et Dauriac qui lui

donnaient la chasse. L'enquête ouverte a démontré que le coupable était un certain A... coutumier de ces sortes d'exploits. A... nie, mais il est reconnu

Vol

formellement par les témoins.

Un employé de la direction des tabacs à Cahors, M. Rosset, avait laissé sa bicyclette dans le couloir de la maison où il habite.

Lorsqu'il voulut reprendre le vélo, la plaque de contrôle et une valve avaient disparu.

Plainte a été portée.

Chapelière disparue Femme enlevée

Un propriétaire d'une commune voisine de Cahors a déposé au parquet de notre ville une plainte confre un logeur de Caussade, chez lequel il avait, dit-il, laissé une chapelière contenant divers effets.

Lorsque le plaignant jugea convenable de réclamer son bien, la malle avait disparu. Mais l'enquête a révélé que c'est par l'intermédiaire de la femme même du logeur que l'ex-locataire réclamait ses effets et que celle-ci avait suivi sur les rives du Lot le beau sé-

Les choses en sont là.

Quartier de la Place Rousseau FÈTE ANNUELLE

Appel aux commercants et aux jeunes gens

En vue de rehausser l'intérêt de la fête annuelle du quartier de la Place Rousseau, tous les commerçants, hommes mariés et jeunes gens, sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu le mardi 30 juin à 8 h. 1/2 du soir, dans une des salles de la Bourse du Travail, qui a été gracieusement mise à leur disposition.

Prière d'y assister.

Ordre du jour: 1º Organisation d'une grande fête

populaire; 2º Election du bureau.

La Commission provisoire. P. S. - Tousceux quin'auraient pas été convoqués, par erreur ou omission, sont priés de considérer le présent appel comme en tenant lieu.

Excès de vitesse

Une demande a été adressée à la police de Cahors par un propriétaire de Sauliac-Cabrerets, M. Vignes, à qui un automobiliste avait écrasé des moutons.

Les recherches ont fait connaître que le chauffeur est un touriste domicilié à Loche.

Musique du 7me régiment d'Infanterie

PROGRAMME DU 25 JUIN 1914 Le Bienheureux Leroux Les Diamants de la Couronne Auber Eternelle Ivresse Ganne

Verdi Marche des Mousquetaires Konemann Allées Fénelon, de 20 h. 3/4 à 21 h. 3/4

Arrondissement de Cahors

Parnac

Conseil municipal. - Le conseil s'est réuni dimanche dernier, à onze neures.

Il a été procédé à l'installation de M. Marcel Delpouget, dans les fonctions de conseiller municipal et à l'élection de l'adjoint.

M. Auguste Hautesserre, de Cels, a obtenu 10 voix sur 11 votants. Il a été proclamé adjoint et installé de suite en cette qualité.

Nos plus chaudes félicitations au sympathique élu.

Villesèque

Fête de la Saint-Jean. - Cette fête patronale sera célébrée le dimanche 28 juin. Les jeunes gens se réservent de

lui donner un éclat retentissant. Samedi à vingt heures, la fête sera annoncée par de nombreuses salves d'artillerie. A son arrivée la musique fera le tour de la ville.

Pendant la journée du dimanche, de nombreux divertissements auront lieu sur la place publique.

Un grand bal champêtre est organisé où, tous les ans, les débuts des fêtes de l'année amènent de nombreux visiteurs et decharmantes danseuses qui viennent se répandre en ébats divertissants.

LA

FEMME DU GARDE-CHASSE

PAR GABRIEL RÉCIT

DEUXIÈME PARTIE III Ce soir-là, sûre de ne pas être dé-

rangée, elle se décida à resserrer le cercle de ses recherches... Elle savait où était déposée la lampe et s'apprêtait à l'allumer quand elle entendit distinctement le plancher du couloir crier sous des pas

précipités. Eperdue, elle s'écria: Je suis prise... prise au piège... Le monstre m'aurait-il reconnue et

attirée dans cette souricière? Si oui, ma dernière heure approche car le misérable sera sans pitié à mon égard. chambre à coucher voisine, sortit de son corsage un poignard qu'elle portait constamment sur elle et, prête à

rement sa vie, elle murmura: Ah! ce n'est pas ainsi que

faire face au danger et à vendre chè-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

ependant l'inévitable. J'ai fait mon devoir, advienne que pourra...

La porte s'ouvrit et se referma brusquement... Marcel revenait à la hâte, mais sans mauvaises intentions. Il fit de la lumière et se croyant seul

il murmura d'une voix gouailleuse : — Diable! diable! que je suis donc étourdi et imprudent... J'allais au pays des amours avec, dans ma poche, des papiers bigrement compromettants... Serrons-les bien car ils représentent pour moi une fortune... A moi, les millions de l'oncle! ils deviendront ma propriété jusqu'au dernier! Quelle noce effrénée ensuite! Que je mette la première pièce de ma

collection en lieu sûr !... La lampe dans la main gauche, éclairant la façade de son secrétaire, il promenait la main droite sur l'acajou brillant et, ayant rencontré un minuscule obstacle qui fit manœuvrer un dispositif ingénieux, une fissure se produisit... Avec les apparences d'un respect touchant, il déposa une Résolument, elle pénétra dans la lettre dans l'ouverture béante, referma avec précaution le coffret mystérieux, réposa son luminaire et après avoir fait l'obscurité la plus complète il regagna la porte se fondant dans

l'obscurité du couloir. Madame Moreau n'avait pas perdu de vue le voyageur nocturne. Elle avait suivi attentivement ses faits et

FEUILLETON DU Journal du Lot 49 | j'avais rêvé ma revanche! J'accepte | gestes. Libre désormais, elle attendit quelques minutes, durant lesquelles le bruit de sa respiration haletante troublait seul le silence des ténèbres opaques. Elle s'approcha du meuble, fit à nouveau la lumière, baissa l'abatjour afin de diminuer l'éclat du rayon lumineux puis se mit à la recherche de l'ouverture du compartiment dont elle n'avait jamais soupçonné l'existence et qui devait la mettre en présence d'un document de la plus haute

gravité. Sa main nerveuse fouillait en vain la surface polie ; nulle aspérité ne révélait la présence d'un fil conducteur. Elle persista dans sa tentative, exercant une pression sur les parois du meuble, poussant au bout de deux minutes de recherches une exclamation

de triomphe. Le casier mystérieux venait de s'ou-

La lumière dirigée dans l'étroite ouverture, adroitement dissimulée, laissa apparaître une simple enveloppe. Il n'y avait pas autre chose. Madame Moreau poussa un soupir de découragement. Elle ne voyait rien en dehors de cette enveloppe qui ne pouvait lui apprendre beaucoup de choses intéressantes. Si Marcel avait en sa possession des secrets dangereux, il ne devait pas les confier à cette peu redoutable cachette.

- Voyons toujours... La moindre dirigée, dans quel but ?

découverte pourrait avoir pour moi une importance considérable.

Elle s'empara de l'enveloppe, prit une lettre qu'elle déplia... La missive arrivait du Canada et portait l'en-tête d'une vague agence de renseignements. Elle ne contenait que quelques lignes:

Monsieur Dumoulin,

poste restante, Céret. « Nous avons suivi scrupuleusement vos instructions. « La personne que vous nous avez désignée n'a pu être retrouvée par la

bonne raison qu'elle est décédée il y a déjà quelques mois. C'est donc ou une homonyme, ce qui nous paraît douteux, ou une intrigante qui a pris la personnalité de la personne à qui vous vous intéressez.

pour savoir si vous désirez continuer l'enquête. « Respectueusement vos dévoués : « DUPRINCH frères. »

Madame Moreau resta un moment stupéfaite de la découverte. Quelle signification pouvaient avoir ces explications? Et surtout quelle créance leur accorder?

- Evidemment, dit-elle, il sagit d'une enquête. Il ne saurait y avoir là-dessus aucun doute, puisque le mot est prononcé. Mais contre qui est-elle

L'énergique domestique s'assura qu'il n'y avait pas d'autres documents révélateurs dans la cachette, la referma et très prudemment, après avoir remis toutes les choses à leur place, regagna sa chambre,

Elle passa une partie de la nuit en réflexions, cherchant, par d'habiles déductions, à découvrir une partie de la vérité.

- Voyons raisonnons un peu. Le fils de Madame Dumoulin a un intérêt évident, supérieur, à connaître les faits et gestes et même davantage d'une femme. Cette femme a habité Montréal, elle se fait passer pour une autre, morte il y a quelques mois...

Ce fut tout à coup un trait de lu-

- Cette lettre venant du Canada, mais oui, on pourrait supposer et à « Attendons vos nouveaux ordres la réflexion affirmer que c'est de Madame de Lormel qu'il s'agit. Voyons, quels sont les termes employés? la personne que vous nous désignez n'a pu être retrouvée parce qu'elle est morte. » Si ce ne sont pas là les termes employés, du moins c'est l'esprit de la lettre.

Il v a encore:

« C'est une homonyme ou une intrigante. »

- Tiens! tiens! Voilà une découverte qui vaut son pesant d'or, qui résume qui fortifie mes soupçons, car je sais de bonne source que la jeune

baronne n'a pas pour son mari un attachement bien profond. — Ah! ça, quel drame nouveau se

joue ou se prépare ici ? Mon rôle est nettement tracé. Je dois redoubler de surveillance. Rien ne doit se faire sans que je n'en sois immédiatement avertie. Je dois avoir un œil partout. Ma vigilance s'exercera de préférence sur les deux personnes qui sont les seules sujet à caution : l'assassin... et l'étrangère... Pour l'instant ils ne sont pas alliés, je le jurerai, mais ils pourraient le devenir et ce serait un marché vite conclu car entre coquins on se devi-

Dès maintenant, un nouveau rôle commence pour moi. J'ai charge d'âmes. Il est urgent que je reste ici jusqu'à la célébration du mariage de Juliette et de Robert. Tous les deux ont besoin de ma protection. Sans qu'ils s'en doutent, ils seront sous ma sauvegarde et malheur à ceux qui seraient tentés de porter sur eux une main criminelle.

Comme s'il ne s'était passé rien d'anormal, Madame Moreau était debout dès l'aube. Elle vaqua à ses occupations habituelles, étudiant d'une façon toute particulière le visage de Marcel qui ne décélait aucune préoccupation.

(A suivre).

te retraite aux flambeaux, un brillant feu d'artifice sera tiré à vingt et une heures sur le mont du Dôme.

A vingt-deux heures, onverture du hal de nuit, qui se continuera jusqu'à

Arrondissement de Figeac

Figeac

Lique des droits de l'homme. -Nous avons eu le plaisir d'entendre, dimanche dernier, la conférence de M. Henri Guernut, secrétaire général de la Ligue.

Pendant une heure et demie, l'aimable conférencier nous a tenus sous le charme de sa parole. D'une voix claire, douce et persuasive, avec une facilité et une finesse d'expression remarquables, il nous a fait sentir dans quel esprit généreux a été fondée la Ligue des Droits de l'Homme.

Cette vaste association est composée de citoyens républicains appartenant à toutes les classes de la société. Elle n'a qu'un but : combattre l'injustice partout où elle se trouve, l'arbitraire partout où il se fait sentir, les abus de pouvoirs partout où ils se produisent, l'intolérance partout où elle se manifeste. Elle lutte pour les principes républicains de la Révolution, pour le droit trop souvent méconnu, menacé ou violé. Mais ce serait une erreur de croire que la Ligueestune association révolution naire. Elle est « la sentinelle du droit » et si elle veille pendant que les pouvoirs agissent, si elle demande la justice en haut, c'est pour empêcher l'insurrection en bas. Elle veille pour permettre à la société d'évoluer paisiblement et plus rapidement vers son idéal de justice.

Déjà la Ligue a redressé bien des torts et sauvé bien des innocents. Cependant sa grande œuvre n'est que commencée. L'injustice ne chôme pas. Tous les jours on apprend que des soldats sont des victimes innocentes du conseil de guerre, que des fonctionnaires sont frappés arbitrairement, que la légalité est violée. La Ligue a conscience de la grandeur de son entreprise, elle ira jusqu'au bout, sans défaillance, et ne s'arrêtera que lorsqu'elle aura triomphé de la dernière injustice. Mais pour cela il faut qu'elle soit soutenue par une armée immense de militants fidèles. Elle fait appel à tous les républicains dont le cœur généreux s'inquiète et dont la conscience frémit devant l'iniquité, et qui, vaillants défenseurs des principes de 1789, sont prêts à entrer courageusement en lutte pour aider au triomphe de la liberté, de l'égalité et de la justice.

Cajarc

Gloria Victis! - Dimanche soir à 15 heures, a eu lieu à Cajarc, sous les auspices de la 1.305° section des vétérans des armées de terre et de mer et de la municipalité, la touchante cérémonie de la remise des médailles commémoratives aux anciens combattants de 1870-71, du canton de Cajarc.

Cette solennité a été précédée d'un grand banquet de 90 couverts, excellemment servi par le maître traiteur Gazeau, sous la présidence effective de M. le Dr Larnaudie, conseiller général, président de la 1.305e section, de M. le commandant Brousse, chef d'escadron en retraite, assisté de MM. Galey et Calmettes, lieutenants de réserve et de M. le Dr Vernet, maire de Cajarc, entouré de son conseil

municipal. Nous ne saurions passer sous silence ce repas, modèle du genre, où notre Vatel Cajarcois s'est vraiment surpassé, tant par la qualité et la quantité des mets, que par la décoration et l'organisation des tables. Aussi les nombreux convives, jeunes et vieux, rivalisaient d'entrain, crânement et vaillamment, fourchettes en mains, montèrent à l'assaut des magnifiques saumons du Rhin, des formidables filets de bœufs Berlinois etdes innombrables poulets d'Alsace, criblés de pois de Gravelotte qui furent anéantis aussitôt que présentés!

Ce fut, en vérité, le dîner de la revanche et lorsque le combat prit fin, faute de combattants, et que fut apaisé le martial cliquetis des verres et des fourchettes, c'est avec la sérénité que donne la satisfaction du devoir généreusement accompli, que tout en dégustant un excellent moka, nous écoutâmes dans le plus grave recueillement le récit des faits d'armes de ces vieux braves, qui s'ils furent à la peine sont aujourd'hui à l'honneur, et que nous ouïmes les chants patriotiques et de circonstance dont nous régalèrent notamment les camarades Bru et Gazeau.

Cependant l'aiguille alerte courait sur le cadran des heures qui passaient si vite, que personne n'y prenait garde. Fort heureusement quelqu'un veillait! Le camarade Austruy, l'un des actifs organisateurs de ces fraternelles agapes, auquel revient pour une large part le succès de cette fête de famille et de solidarité, sut nous rappeler à temps à la réalité et nous faire souvenir que le programme de la journée était encore loin d'être rempli.

Sur une très spirituelle allocution de M. le Dr Larnaudie, l'on se

pans la soirée, aprés la réjouissan- décide enfin comme à regret, à quitter cette table où l'on vient de passer de si délicieux moments et aussitôt le cortège se forme, musique en tête, pour se rendre sur l'esplanade du Foirail où doit avoir lieu la remise solennelle de la médaille commémorative aux combattants de la néfaste guerre.

> Voici donc, après la note gaie, la note grave de la journée.

> Aux pieds d'une estrade superbement décorée, se rangent silencieusement les quarante survivants de l'Année terrible, qui viennent recevoir aujourd'hui un bien légitime quoique tardif hommage de reconnaissance de leur abnégation et de leur dévouement!

> M. le Maire, dans un discours d'une hautetenue littéraire, fait vibrer dans les cœurs la fibrepatriotique et adresse à ces vieux braves l'expression émue et fière de la reconnaissance

> de notre petite patrie. M. le Dr Larnaudie lui succède et, dans une de ces prenantes improvisations dont il a le secret, il dit dans une superbe envolée le noble exemple et les belles leçons que les générations actuelles doivent puiser aux souvenirs et aux récits de cette désastreuse campagne, qui si elle fut une défaite, fut également pour la France une victoire morale.

M. Albert Vaissières, un des glorieux survivants de cette tragique époque, clôture ensuite la série des discours. D'une voix que l'émotion étreint et que partage bientôt l'assistance entière, il nous fait revivre les heures qu'il a si douloureusement vécues lui-même et nous énumère les tristes étapes de cette lamentable guerre, les efforts inouïs et les souffrances surhumaines endurées plus particulièrement par les mobiles du Lot, pour défendre le pays envahi et sauver son honneur.

Unetriplesalved'applaudissements accueille la péroraison de ces trois discours et notre excellente Société musicale « l'Alliance Cajarcoise » attaque aussitôt l'hymme national, écouté tête nue par la nombreuse assistance.

M. le commandant Brousse met alors sabre au clair et d'une voix ferme commande : « Au drapeau! ». L'émotion est à son comble. - « Ouvrez le ban ».

M. le Maire épingle alors sur la poitrine du commandant Brousse la médaille commémorative de cette campagne où il fit ses premières armes, puis le commandant procède ensuite à la remise de cette même médaille à chacun de ses vieux compagnons d'armes, auxquels il serre affectueusement la main.

A noter l'émouvante cérémonie de la décoration des noms des quatre enfants de Cajarc tombés au champ d'honneur, noms inscrits en lettres d'or sur un artistique panneau, porté ensuite triomphalement à travers les rues de la ville par un imposant cortège, spectacle qui arrache à plusieurs des larmes et qui nous fait revenir en mémoire ces vers de notre grand poète national:

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie Ont droit qu'à leur cercueil, la foule vienne et Entre les plus beaux noms, leur nom est le plus

Toute gloire près d'eux passe et tombe éphé-Et comme ferait une mère [mère, La voix d'un peuple entier les berce en leur [tombeau !

Telle fut cette belle journée uniquement consacrée à un pieux hommagede reconnaissance de la petite patrie envers ceux qui surent se sacrifier pour la plus grande. Touchante fête du souvenir où les jeunes apprennent à mieux comprendre ce qu'ils doivent à leurs aînés et ce qu'à leur tour, la patrie peut être en droit d'exiger d'eux, un jour ; émouvante cérémonie civique où chacun apprend à mieux se connaître et s'aimer, qui nous force à l'estime des uns pour les autres ; geste, enfin, qui fait se lever au dessus du désastre, au dessus des ruines lamentables, le radieux arc-en-ciel de la solidarité!

Georges MURAT.

Frontenac Fête votive. - Notre fête locale des 28 et 29 juin courant s'annonce comme devant avoir cette année un éclat particulier.

Un orchestre de choix nous fera entendre ses meilleurs morceaux et prêtera son concours pour les bals de jour et de nuit.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Saint-Chels

La foire. — Notre foire de juin a été relativement importante. De nombreux propriétaires y avaient amené leur troupeaux demoutons, qui trouvèrent pas mal d'acquéreurs.

Tous les agneaux amenés furent vendus à de bas prix, variant de 34 à 36 francs pièce, suivant qualité et grosseur.

Les brebis mères furent vendues rapidement à des prix variant de 40 à 48 francs.

A signaler une légère baisse sur les porcelets.

Le jardinage apporté, ainsi que les œufs et la volaille, furentrapidement enlevés à des prix rémunérateurs. Aucun incident à signaler.

Cardaillac

Foire du 26 juin. - Le Maire de la commune de Cardaillac a l'honneur de prévenir le public qu'à la foire du 26 courant aura lieu le concours ciaprès et que les primes suivantes y seront distribuées aux étrangers seulement.

Concours de veaux de lait: 1er prix, 8 fr.; 2e prix, 6 fr.; 3e prix 4 fr.; 4º prix, 3 fr.; 5º prix, 2 fr. 50; 6º prix, 2 fr.; 7e prix, 1 fr. 50. - Total, 27 francs.

Nota. - Ces prix ne seront distribués qu'à la condition que les veaux auront été vendus et marqués publiquement sur le foirail de Cardaillac. Le vendeur attributaire d'un prix n'aura pas droit à la prime du marché fait.

Les veaux devront être sur le foirail à 11 heures.

Corn

Service des postes. — A la suite des changements survenus au bureau de Livernon, M. Tournié, facteur de Corn, a pris la tournée de Cambes et Boussac. Nous ne saurions laisser partir ce dovoué fonctionnaire sans lui faire part de nos regrets et de nos sympathies.

A son remplaçant, M. Durand. nous

souhaitons une cordiale bienvenue. Pigeons voyageurs. - Nous avons annoncé dans un de nos derniers numéros que M. Quercy, du bourg,

avait recueilli un pigeon voyageur. Nous apprenons que M. Réveillac, le sympathique conseiller municipal du Causse de Corn, a aussi recueilli un de ces oiseaux égarés.

Celui-ci porte à son anneau les mêmes indications que le précédent, soit:

Union-Agen-14-114. Il devait donc faire partie de la même équipe qui fut sans doute arrêtée par le mauvais temps.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Notariat. - Par décret en date du 17 courant, MM. Linol, ancien notaire à Gourdon, et Morand, ancien notaire à Gignac, sont nommés notaires honoraires.

Lâcher de pigeons. - Dimanche matin, la Société colombophile montalbanaise a procédé, en gare de Gourdon, à un lâcher de pigeons voyageurs.

Saint-Germain

Foire. - Favorisée d'un beautemps, la foire de St-Germain a été passablement belle.

Cours pratiqués:

Bœufs de boucherie; de 42 à 45 fr. les 50 kilos ; d'attelage, de 700 à 1000 fr. la paire; bouvillons, de 400 à 600 fr. la paire; veaux, de 1 fr. 10 à 1 fr. 20 le kilo.

Brebis avec agneaux ou de reproduction, de 40 à 50 fr. pièce; antenais et antenaise, de 30 à 35 fr. pièce; moutons de boucherie, de 0 fr. 90 à 1 fr. le kilo; jeunes agneaux, de 20 à 28 fr. pièce; porcelets, de 20 à 30 fr. pièce.

Volaille, de 0 fr. 90 à 1 fr. le 1/2 kilo. Œufs, 1 fr. la douzaine. Jardinage en assez grande quantité

et vendu à de bons prix.

Les marchands étalagistes et débitants divers paraissaient assez satisfaits du bon résultat de la journée. Pas de vols ni d'accidents à signa-

Arrestation. — Les gendarmes de

la brigade à pied de St-Germain ont mis en état d'arrestation le nommé Alphonse Besse, âgé de 35 ans, natif de Labastide-Murat (Lot), mais ayant abandonné le pays depuis l'âge de 5 ans, pour mendicité et vagabondage. Il a été écroué à la maison d'arrêt

de Gourdon.

Lamothe-Cassel

Accident. - Mardi dernier, 23 juin, Mme Mélina Miquel, du hameau de Ferrière, commune de Lamothe-Cassel, gardait son troupeau sur une pente caillouteuse. Tout à coup, en voulant empêcher plusieurs brebis de se disperser des autres, elle glissa si malencontreusement qu'elle se cassa une jambe.

Saint-Chamarand

Poulaillers dévalisés. - La ferme du beau domaine de la Castagnal, située sur les confins de plateaux très boisés, dans le haut de la côte de Saint-Cirq-Bel-Arbre, à Saint-Chamarand, a été visitée récemment, à plusieurs reprises, par de madrés rôdeurs de nuit, qui ont prestement enlevé seize belles poules appartenantà M. Foulquier, instituteur en retraite.

Le propriétaire s'étant aperçu avec stupéfaction de cet important larcin, jura de se venger des croqueurs de poules. Il posta des sentinelles armées de fusils dans le voisinage dupoulailler, bien dissimulées derrière desrideaux d'arbres et mit leurs têtes à prix. Mais ces zélés policiers en furent pour leurs frais. Les rusés compères ne se montrèrent pas pendantces quelques jours. Ils avaient dûéventerleplande représailles qui avait été dressé contre eux, car ils restèrent prudemment dans leurs tanières.

Lors du dernier carnage, on avait pu suivre la direction prise par les ravisseurs, grâce à des traces de sang laissées sur le sol par les volatiles et à une poule oubliée en route par mégarde. Malgré de minutieuses recherches, on ne put parvenir à découvrir la retraite des bandits.

Ces exploits font craindre de nouvelles hécatombes. Les braves fermiers des hameaux voisins ne dorment plus qu'en gendarmes.

Une battue devrait être organisée, afin de débarrasser notre commune de ces dangereux carnassiers.

Le bois de Louvetières paraît, en particulier, leur servir de repaire. C'est de ce côté que devrait se porter l'attention.

Gignac

Accident. - Dimanche dernier, M Gervais Chalvet, coiffeur à Gignac était allé faire la cueillette des ceri ses chez ses beaux-parents de Saint-Bonnet. A un moment donné, se trouvant assis sur une branche, celle-ci se rompit et M. Chalvet, de branche en branche, roula jusqu'à terre. Il en fut quitte pour quelques légères égratignures.

Bibliographie

La Revue des Français (couverture blanche au liseré tricolore) paraît trois fois par mois. Sa livraison du 20 juin, à la suite des chroniques régulières de Georges Price et Biard d'Aunet sur Ce qui se passe dans le Monde, publie quelques pages réconfortantes de Pierre de Coubertin: Pour bien comprendre la France; d'intéressants souvenirs d'histoire: Autour de la Régence, par Henri Mazel la suite des Réflexions sur la Criti que et la Méthode scientifique, par René Dumesnil; de curieuses notes de voyage de Marcel Pionnier intitulées Flaneries Tonkinoises: la suppres sion de l'Inscription Maritime (II) de Georges Price. Une jolie nouvelle de Louis Champeaux: Encorecettenuit la suite de notre enquête sur l'Organisation Patronale en France, par Pierre Ciais; des vers d'actualité de Georges Docquois, etc

Rappelons que la Revue des Francais est accompagnée d'un luxueux supplément, magazineillustré, qu'elle donne des abonnements d'essai pour le prix réduit de 1 fr. 25 (trois livraisons) adressés à ses bureaux 24, boulevard des Capucines, Paris, et que sa livraison courante est vendue partout cinquante centimes.

La Revue des Français paraît trois fois par mois, 10, 20, et 30 et ne publie que de l'inédit.

Onésime RECLUS

Atlas de la plus grande France 160 planches in-4° en couleurs, 160 pages de texte en 20 livraisons. - Pa-Attinger Freres, eatteurs 2, rue Antoine-Dubois.

Mise en vente de la seizième livraison La Librairie Attinger frères vient de publier le 16e fascicule de l'Atlas de la Plus Grande France, l'ouvrage capital du maître géographe Onésime Reclus. Ce fascicule, consacré aux départements, comprend ceux des Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientatales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie.

On n'en saurait trop louer la science approfondie, le souci d'actualité et l'habileté d'exécution. Rappelons qu'au verso de chacune des cartes un texte explicatif, rehaussé de cartons en noir, schémas, diagrammes et dessins variés, augmente par ses renseignements condensés la haute valeur de la cartographie.

LA REVUE HEBDOMADAIRE Sommaire du numéro du 27 juin

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, Les Nouvelles routes mondiales. Le canal de Panama.

Enquête de la «Revue Hebdomadaire» Paul Leroy-Beaulieu, de l'Académie des sciences morales et politiques, Les Témoignages de l'expérience (IX) Cte de Caix de Saint-Aymour, La Victoire de Bouvines. Pierre Magne, Notes et Souvenirs (publiés par son petit-fils, M. Napoléon Magne)(II). Louis Sailhan, Le Grand Mage. Jean Chantavoine, Chronique musicale.

Memento bibliographique. L'Actualité: Revue des revues françaises. Les Faits et les Idées au jour le jour. La Vie économique et financière. La Vie mondaine et familiale. Courrier théâtral. Chronique sportive.

PARTIE ILLUSTRÉE

Pierre Magne. Souvenirs: Pierre Magne (1806-1879), d'après une lithographie d'Auguste Lemoine. Le colonel Trochu, d'après le tableau d'A Yvon. L'amiral Rigault de Genouilly (1807-1873), d'après une lithographie de Borneman. Jules Favre (1809-1880), d'après Liébert. Drouyn de Lhuys (1805-1881), d'après une lithographie de Lemoine.

La Bataille de Bouvines : Verrière de Bouvines (deux gravures). Ruines de l'abbaye de la Victoire, fondée par Philippe-Auguste en commémoration de la bataille des Bouvines. Bataille de Bouvines: position des combattants.

Les témoignages de l'expérience : M. Paul Leroy-Beaulieu, de l'Académie des sciences morales et politiques, directeur de l'Economiste fran-

Actualités: L'orage du 15 juin à Paris. Place Saint-Augustin, l'effon-

CHEMIN DE FER DU NORD

Paris-Nord à Londres

(Viâ Calais-Douvres ou Boulogne-Folkestone) 6 services rapides dans chaque sens

Voie la plus rapide: Traversée maritime en 1 heure, trajet total: 6h 30. Trains et paquebots comportant le dernier confort.

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la

itussie, ie Dațiemai	K, la sueue et la me	orvege.	
pour:	Trajet en :	pour:	Trajet en:
Bruxelles, La Haye, Amsterdam, Francfort-s/-Mein, Cologne, Hambourg,	6 express 3h 55 3 express 7h 30 3 express 8h 30 5 express 12h 6 express 7h 29 4 express 14h 53		$5 \exp ress$ $13^{h} 3$ $2 \exp ress$ $46 \circ u 42^{h}$ $1 \exp ress$ $60 \circ u 52^{h}$ $2 \exp ress$ 25^{h} $2 \exp ress$ 42^{h} $2 \exp ress$ 45^{h}
			DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE

Trains de Luxe: NORD-EXPRESS. - Tous les jours entre Paris et Berlin. (A l'aller, ce train est en correspondance à Liège avec l'Ostende-Vienne.

Le train partant de Paris le lundi, continue sur Varsovie et Moscou, et ceux partant les mercredi et samedi, sur St-Pétersbourg. PENINSULAIRE-EXPRESS. — Départ de Londres le vendredi, et de Calais-

Maritime le samedi pour Turin, Alexandrie, Bologne, Brindisi, où il correspond avec le paquebot de la Malle de l'Inde. CALAIS-MARSEILLE-BOMBAY-EXPRESS. — Départ de Londres et Calais-Maritime le jeudi pour Marseille en correspondance avec les paquebots pour

Egypte et les Indes. SIMPLON-EXPRESS. - De Londres, Calais et Paris-Nord pour Lausanne,

Milan, Venise et Trieste. OBERLAND-EXPRESS. - De Londres, Calais et Paris-Nord pour Berne et Interlaken, de juillet à septembre et de décembre à février.

ENGADINE-EXPRESS. - De Londres, Calais et Paris-Nord pour Coire et Lucerne, de juillet à septembre, et pour Coire de décembre à mars.

CALAIS-MÉDITERRANÉE-EXPRESS. - De Londres, Calais et Paris-Nord pour Nice et Vintimille, de novembre à mai. TRAIN RAPIDE QUOTIDIEN. - De Paris-Nord pour Nice et Vintimille,

composé de lits-salons et voitures de 1re classe (d'octobre à mai.) PYRÉNÉES-Côte-d'ARGENT. — De Londres, Calais et Paris-Nord pour Biarritz, de décembre à mai.

Consulter les horaires Voyages circulaires à Prix réduits en France et à l'Etranger avec itiné" raire tracé au gré des voyageurs.

A effectuer sur les divers grands réseaux français, et les principaux réseaux étrangers. Validité 60 à 120 jours, suivant la distance parcourue. Arrêts facultatifs.

drement de la chaussée qui provoqua | 3 0/0 1891 est à 73,45, le 1896 à 70,70, le la chute d'un taxi-auto et la mort de deux personnes (deux gravures)-L'effondrement de la place Saint-Philippe du Roule, au coin des rues La Boétie et du Faubourg-Saint-Honoré, qui provoqua plusieurs morts (deux gravures). Le ministère Viviani, photographié dans les jardins du ministère des affaires étrangères. Le commandant aviateur Félix, qui vient de se tuer en aéroplane. Le colonel hollandais Thomson, tué par les insurgés albanais dans la défense de Durazzo. M. Adrien Mithouard, élu président du Conseil municipal de Paris, en remplacement de M. Chassaigne-Goyon. Le ministre de Chine se rendant à l'Elysée pour remettre à M. Raymond Poincaré la plus haute distinction chinoise. Au bord

des trous. Dessin de Tel Concours de cycles nautiques (deux

L'Instantané, partie illustrée de la Revue Hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

LE

(10 centimes remboursables)

Offre dans son numéro de cette semaine : Quatre Modèles de Patrons-Primes

Chacun de ces patrons, très bien coupés, élégants et faciles, est envoyé gratis et

franco dans la taille choisie contre le BON détaché de ce numéro, et un timbre de 0 fr. 10 pour le port. 000

En vente partout O fr. 10 le numéro et 7, rue Lemaignan, PARIS (XIVe).

Destruction des insectes nuisibles

La Station entomologique de la Faculté des Sciences de Rennes fournit gratuitement tous les renseignements concernant les moyens à employer pour détruire les insectes nuisibles.

Ecrire à Monsieur F. Guitel, Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes, en lui envoyant le nom ou un échantillon de l'insecte à détruire.

Paris le 24 juin

Pas de changement dans la physionomie du marché. La tendance demeure lourde et le volume des transactions est toujours extrêmement réduit.

Notre 3 0/0 s'inscrit en légère reprise à 84,12.

Les fonds d'Etats Étrangers sont faibles. L'Extérieure Espagnole termine à 89,10, l'Italien à 97,05, le Turc à 81,35 et le Serbe à 81,45. Le Russe

5 0/0 1906 à 102,10, le 4 1/2 1909 à 98,65 et le Consolidé à 89.05.

L'indécision persiste dans le groupe des établissements deCrédit. La Banque de Paris côte 1525, le Comptoir d'Escompte 1030, le Crédit Foncier 892, le Crédit Lyonnais 1613 et la Société Générale 770.

Parmi les Chemins Français, le Lyon fait 1240 et le Midi 1110. Le Rio-Tinto se représente à 1720.

LA HURNE

La hernie n'est plus une infirmité pour les blessés qui adoptent les nouveaux appareils sans ressorts de A. CLAVERIE.

Les appareils CLAVERIE sont les seuls appareils sérieux et essentiellement perfectionnés. Recommandés par le Corps Médical, ils ont obtenu un Grand prix et

deux Médailles d'Or aux dernières Expositions Universelles de Turin (1911) de Londres (1912) et de Gand Enfin de nouveaux perfectionnements (brevetés S. G. D. G.), les mettent à l'abri des contrefaçons et des

imitations grossières dont les grandes inventions ne manquent jamais d'être l'objet. Aussi nous sommes heureux de rappelerà nos lecteurs que M. CLA-VERIE est actuellement de passage dans notre contrée, et nous les enga-

rendre visite à l'éminent Spécialiste, qui recevra de 9 h. à 5 h. à : CAHORS. dimanche 28 juin. Hôtel des Ambassadeurs. Figeac, Lundi 29, Hôtel des

geons vivement à profiter de sa trop

rare présence parmi nous, pour aller

Voyageurs-Villa. CEINTURES VENTRIÈRES perfectionnées CLAVERIE, pour tous les déplacements des organes chez la femme. (Hernies ombilicales, Descentes et Déviations de la matrice, Rein mobile, etc.)

Vache bretonne

CROISE JERSAIS Pleine, excellente laitière CHABANIÉ LACOMTÉ Gramat (Lot)



SE RECOMMANDE PAR 30 ANS DE SUCCÈS ET UNE VENTE TOUJOURS CROISSANTE. Envei franco du prospectus sur demande

ENTREPOT: 28, Rue d'Enghien. PARIS

EN VENTE PARTOUT
Le flacon 2 fr. 75; le grand flacon 4 fr. 75
EXIGEZ sur les flecons les mots ROYAL WINDSOR

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, un train spécial à prix réduits sera mis à la disposition des pupulations des départements de la Creuse, de la Haute-Vienne, du Lot et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Limoges, le vendredi 10 juillet, à 18 h. 17.

Il desservira les stations comprises entre: Chalus, Saillat-Chassenon, Limoges, Bellac, Lathus, Le Dorat, St-Sulpice-Laurière, St-Sébastien, Felletin, Guéret, Bourganeuf, Vieilleville, Eymoutiers.

Au retour, le départ de Paris-Austerlitzauralieu, lejeudi 15 juillet, à 23 h. 02.

Prix des places aller et retour

(Timbre-quittance de 0 fr. 10 c. non compris De Chalus, Rochechouart, Saillat-Chassenon, Saint-Ouen, Bellac, Eymoutiers, Limoges, Lathus, Magnac-Laval, Le Dorat, Felletin, Busseaud'Ahun, Guéret, Bourganeuf, Vieilleville, Saint-Sulpice-Laurière, La Clavière, Saint-Sébastien et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points. 2e classe, 27 fr., 3e clas-

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 9 juillet, à 18 heures.

Fête Nationale du 14 Juillet Validité exceptionnelle des billets

Aller et Retour

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 1914, la Compagnie d'Orléans rendra valables du mardi 7 au dernier train du lundi 20 juillet les billets Aller et retour ordinaires, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. nºs 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 20 juillet.

Les Châteaux de Touraine en automobile

Circuits au départ de Tours et de Blois

En vue de permettre la visite rapide et pratique des plus intéressants châteaux de Touraine, la Compagnie d'Orléans a organisé, au départ de Tours les quatre circuits ci-après.

A. Tours, Loches, Montrésor, Chenonceaux, Amboise, Tours. Prix par place: 22 francs. Départ à 8 h. 45. Retour vers 18 h. 45.

B. Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours. Prix par place: 18 francs. Départ 8 h. 45. Retour vers 18 h. 30.

C. Tours, Chenonceaux (par la vallée du Cher), Amboise (par la pagode de Chanteloup), Tours. Prix par place: 43 francs. Depart à 13 heures. Retour vers 18 h. 30.

D. Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours. Prix par place : 11 francs. Départ à 13 heures. Retour vers 18 h. 30.

Du 31 Mai au 13 Juillet inclus:

Les lundi, mercredi et vendredi Circuit A. Les mardi, jeudi et samedi : Circuit B. Lundi de Pentecôte : Circuit A.

Du 14 Juillet au 30 Septembre inclus: Les lundi, mercredi et vendredi: Circuits A et D. Les mardi, jeudi et samedi : Circuits B et C. 14 Juillet et 15 Août : Circuits B et C.

Du 31 Mai au 30 Septembre inclus:

Les dimanches : Circuits C et D. Les places peuvent être retenues à l'avance soit à la gare de Tours, soit à celle de Paris-Quai-d'Orsay ou encore au Bureau spécial du Service automobile, 8, boulevard Béranger, à Tours, moyennant paiement d'une taxe de location de 1 franc par place.

Départ et arrivée : Place de la Gare. Un service automobile analogue fonctionne déjà quotidiennement au départ de Blois et comporte le circuit suivant:

Blois, Forêt de Russy, Château de Cheverny, Forêt de Boulogne, Cham-

Prix: 8 francs par personne. (Service indépendant de la Compagnie, indiqué à titre de simple renseignement).

Voyages en Auvergne Excursion à Saint-Nectaire

(Puy-de-Dôme) Afin de faciliter aux touristes et

aux baigneurs l'accès de la pittoresque station thermale de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), la Compagnie d'Orléans a organisé un service automobile du Mont-Dore à Saint-Nectaire (2 voyages par jour dans les deux sens, du 15 juin au 15 septembre 1914). Grâce aux services rapides fonc-

tionnant à partir du 25 juin, les voyageurs pourront se rendre facilement à Saint-Nectaire ainsi que le démontrent les quelques exemples ci-après:

Départ de :

Bordeaux-St-Jean, 6 h. 32. Bordeaux-Bastide, 22 h. 47. Angoulème, 21 h. 42, 4 h. 07. Limoges, 0 h. 53, 8 h. 56. Nantes, 16 h. 06. Angers, 17 h. 18. Tours, 20 h., 7 h. 35. Toulouse, 23 h. 37. Montluçon, 3 h, 53, 13 h. 32. Orléans, 0 h. 19, 9 h. 55.

Arrivée à :

La Bourboule, 7h. 10, 7h. 56, 16h. 44. Le Mont-Dore, 7 h. 34, 8 h. 15, 17 h. 03. Saint-Nectaire, 10 h., 19 h. Pour le retour, l'automobile quitte-

ra Saint-Nectaire à 12 h. et 17 h. 30 pour arriver au Mont-Dore respectivement à 14 h. et 19 h. 30. Prix par place et par voyage sim-

ple de la gare du Mont-Dore à la localité de Saint-Nectaire et vice versa : 6

Enregistrement direct des bagages des voyageurs audépart de Bordeaux et de Saint-Nectaire. Pour les services automobiles, le

voyageur peut s'assurer une place à l'avance moyennant une taxe de location de 0 fr. 50 en s'adressant à la gare du Mont-Dore.

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

On demande à imprimer DE SUITE

Un journal d'Opposition

Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire, quel que soit le tirage. Conditions avantageuses. Ecrire aux initiales A. Z. Agence Havas, Publicité, 8place de la Bourse, Paris.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA et des Ecoles Normales

Consultations de 9 à 6 heures

8, RUE FÉNELON, en face le Haile

LE ZEBRE

La Voiturette la plus économique 4 fois plus vite que le chaval

Coûte 2 fois moins d'entretien



5 HP. Carrosserie Rotonde 2 places avec pneus, 3000 f. Prix du kilomètre Huile-Essence-Pneumatiques

tout l'entretien

4 centimes

6 HP. 4 cyl. carros. Torpédo 2 places avec pneus 4000 fr. Prix du kilomètre Huile - Essence - Pneumatiques tout l'entretien :

7 centimes

10 HP. 4 cyl. carros. Torpédo 4 places avec pneus 6390 fr. Prix du kilomètre Huile-Essence-Pneumatiques tout l'entretien :

12 centimes

Magasin d'Exposition

18, Boulevard Gambetta CAHORS

GRANDE PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

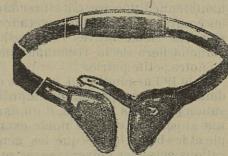
LA MIEUX ORGANISÉE

VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

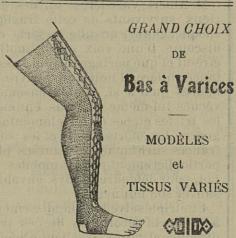
seal is the insmissionorth

Paul GARNAL, &, &. Pharmacien de l'e Classe

Inspecteur des Pharmacies



Bandages herniaires de tous modèles A ressort et sans ressort



Ceintures Ventrières

CEINTURES GROSSESSE

Tous modèles

Bassins de lit - Enemas Douches d'Esmarck complètes Stérilisateurs pour Lait GANTS ET LANIÈRES DE CRINS

Déplacements des Organes

La **HERNIE** est une infirmité gênante et douloureuse qui, mal contenue, peut entraîner des complications graves, souvent de nature à mettre en danger la vie des personnes qui en sont atteintes.

La première des précautions à prendre pour éviter tous ces dangers, c'est de choisir un Bandage bien approprié à la nature de la Hernie et

de l'appliquer convenablement. Aussi les Hernieux torturés par de mauvais Bandages appliqués sans discernement, ou découragés par les promesses charlatanesques des spécialistes qui les exploitent, ont-ils intérêt à n'accorder leur confiance qu'à des maisons sérieuses où ils pourront trouver sur place, parmi un stock important de bandages de tous modèles, celui qui conviendra le mieux à la nature de leur affection.

C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qui souffrent de Hernies, Efforts, Descentes, etc., etc., qu'ils trouveront à la

Grande Pharmacie

de la Croix-Rouge

Boulevard Gambetta. - CAHORS (En face le Théâtre)

un grand choix de Bandages, Ceintures ventrières, Ceintures de grossesse et d'appareils perfectionnés pour le soulagement immédiat et la contention absolue et définitive de leur infirmité. (Hernies, maladies de matrice, déplacement des organes, varices).

De Paris à Toulouse par Cahors 739 3 1123 7005 121 23 35 1125 OMNIBUS RAPIDE OMNIBUS LUXE RAPIDE EXPRESS DIRECT OMNIBUS 1°, 2°, 3° cl. | 1°, 2°, 3° cl. | 1°, 2°, 3° cl. | 1° classe | 1°, 2°, 3° cl. | 1°, 2°, 3° PARIS (Orsay) dép. PARIS (Aust.) dép. — 8 25 LIMOGES { arrivée — 14 2 départ. 3 16 14 12 36 9 5 12 14 13 BRIVE... \(\begin{arrive} \arrivée \\ \delta \text{part.} \\ \delta \text{carrivée} \\ \delta \text{départ.} \\ \delta \text{départ.} \\ \delta \text{départ.} \\ \delta \text{depart.} \\ \delta \text{depart.} \\ \delta \text{45} \\ \delta \text{15} \\ \delta \text{48} \\ \delta \text{15} \\ \delta \text{38} \\ \delta \text{SOUILLAC} \(\arrive{\text{arr.}} \) \(\frac{7}{40} \) \(- \) \(\frac{16}{52} \) \(\frac{52}{16} \) \(\frac{54}{54} \) \(\frac{7}{52} \) 1 23 1 29 5 10 14 20 43 20 52 CAZOULĖS...... 7 53 52 14 30 17 17 17 18 28 40 Lamothe-Fénelon . 8 9 21 20 21 33 21 43 21 55 22 7 22 19 22 30 22 41 5 17 14 51 - 15 » - 15 11 Saint-Clair..... 17 49 8 40 - 15 11 15 22 15 33 15 42 22 15 33 15 42 22 23 24 25 26 5 27 7 14 28 7 14 29 7 14 36 15 7 23 11 15 8 Dégagnac Thédirac-Peyrilles. 18 » 18 11 18 23 18 33 18 46 8 51 Saint-Denis-Catus. 9 15 — 18 33 Espère. 9 22 — 18 33 CAHORS (arrivée. 9 35 17 18 18 46 départ. 9 44 17 23 18 58 Sept-Ponts. 9 54 — 19 8 Ciaman 10 8 — 19 22 10 20 10 39 2 53 2 57 9 54 — 10 8 — 10 15 — 1000 FILIT Lalbenque....... 10 15 — 19 29 Caussade........ 10 48 18 » 20 2 MONTAUBAN arr. 11 22 18 26 20 36 TOULOUSE arr. 12 21 10 16 21 37 Lalbenque..... 10 15 17 17 8 3 49 4 31 45 43 TOULOUSE.. arr. | 12 | 31 | 19 | 16 | 21 | 57 | 50 20 10 36 Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac Le Buisson à St-Denis-près-Martel

42 16 1140-1128 1132 (*) 4 122 7006 700 1136 RAPIDE EXPRESS OMNIBUS OMNIBUS EXPRESS RAPIDE LUXE OMNIBUS OMNIBUS 18 3 20 45 23 37 19 59 21 31 0 27 110 - 19 28 - 19 55 19 38/20 10 10 23 19 Nozac..... Lamothe-Fénel... 19 -16 46 16 55 17 8 17 15 17 29 17 54 18 22 18 41 7 29 — 7 43 — 7 51 23 40 CAZOULÈS..... SOUILLAC.. { a. | 15 | 47 | 20 | 16 | 20 | 50 | 15 | 48 | 20 | 18 | 20 | 56 | 4 23 43 Gignae-Cressens... BRIVE..... (a. 16 23 20 53 21 24 21 55 d. 16 28 21 2 PARIS.. (A.) arr.. 23 45 5 » PARIS.. (O.) arr.. 23 54 5 10 — Gignae-Cressens... 4 23 12 4 29 12 19 15 8 56 10 41 11 35 22 55 Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs de 2° et 3° classes que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs. (') Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Toulouse à Paris par Cahors

PARIS (Orsay) départ.	19 50))	1 23 40	1 8 15	10 9		
St-Denis-près-Martel.	4 40	9 20		16 28	20 5		
Vavrac	4 48	9 29	14 3))	20 14		
Betaille (arrêt)	4 52	9 33	14 7))	20 18		
Puybrun	5 »	9 41	14 16))	20 26		
Dretenoux - Blars	5 9	9 52	14 28	16 52	20 39		
Port-de-Gagnac	5 16	9 59	14 35))	20 46		
Laval-de-Cère	5 24	10 7	14 43))	20 56		
Lamativie	5 45	10 30	15 5))	21 20		
Siran (arrêt).	6 1	10 46	15 21))	21 36		
La Roquebron.	6 17	11 1	15 37	17 46	21 51		
AURILLAC. arrivée.	6 56	11 44	16 15	18 23	22 33		
Aurillac à St-1	Denis-	près-M					
AURILLAC. départ.	4 32))	9 11	14 51	20 13		
La Roquebrou	5 12))	9 54	15 38	20 50		
Siran (arrêt)	5 25))	10 7	15 51	20 00		
Lamativie	5 44	"	10 28	16 11	21 23		
Laval-de-Cère	6 2	"	10 46	16 29			
Port-de-Gagnac	6 10))	10 54	16 37))		
Bretenoux-Biars	6 19	7 52	11 6	16 51	22 2		
Puvbrun.	6 27	8 2	11 15	16 59))		
Bétaille (arrêt)	6 33	8 9	11 21	17 5))		
Vayrac	6 39	8 14	11 29	17 12	-		
St-Denis-près-Martel	6 46	8 22	11 36	17 19	22 35		
PARIS (Orsay) arrivée))))	22 55	5 10	8 43		
		- 100	THE RESERVE		0 10		
arrive à St-Denis à 7 h. 17 seine							
	70.00		Mary Price	Capital			
Nota. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 5 soir et arrive à St-Denis à 7 h. 17 soir.							

De Sarlat à Gourdon

 SARLAT
 9
 12
 13
 29
 20
 43

 Carsac
 9
 23
 13
 42
 20
 54

 Grolejac
 9
 31
 13
 56
 21
 2

 St-Cirq-Madelon
 9
 36
 14
 3
 21
 7

 Payrignae (arr.)
 9
 43
 —
 21
 13

 GOURDON
 9
 52
 14
 19
 21
 21

	Le Buisson. dép.))	6 38	10 56	15 31	19 42				
	Sarlat	6 50	7 33	11 58	16 35	20 54				
	Cazoulès	7 31	SACRECUMENTED BECKENSTRATION	12 38	17 16	21 41				
	Souillac	7 56	10 10	12 50	17 .57	21 49				
	Le Pigeon	8 10	10 48	13 4	18 12))				
	Baladou . Arrêt.	8 14))	13 8	18 16))				
	Martel	8 21	11 23	13 15	18 24))				
	St-Denis-pM.ar.	8 31	11 40	13 26	18 35))				
	St-Denis-près-Martel au Buisson									
	St-Denis-pM. d.)	6 54	12 14)	20 1				
	Martel	*	7 8	12 28))	20 17				
	Baladou . Arrêt.))	7 14	12 34)	20 23				
	Le Pigeon))	7 19	12 39))	20 28				
	Souillac))	8 »	13 10	17 5	21 1				
	Cazoulès)	8 10	13 21	17 16	_21 10				
	Sarlat	4 55	9 17	14 22	17 55	21 54				
t	Le Buisson . ar.	5 51	10 9	15 21	18 55	»				
The same	De Gourdon à Sarlat									
			5	59 1	0 58	17 1				
1	Payrignac (arr.) St-Cirq-Madelon	Plant.	6	7 14 1	1 13	17 9 17 16				
(Grolejac		6	19 1	Brown B. Barry	17 20				
(Carsac		6	28 1		17 30				
T	SARLAT		6	40 11	51	17 40				

SARLAT

s de foire à Montauban.								
Toulouse à Capdenac, Brive et Paris								
TOULOUSE. dép.))	5 26	9 50	12 5	55 17	42	m	0 30
CAPDENAC. \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\))	10 1	13 5	16		58))	3 57
FIGEAC		10 12	13 18 13 30	16 1	5 21	18))	7 16
Le Pournel	0 41	10(4)41			29 21 19 21	32 51))	7 30
Assier	"		13 59			2))	7 52 8 4
Flaujac (halte))).)))))	22	11))	8 13
Gramat	1 24		14 21			26	3 49	8 30
Rocamadour))		14 32			1000000	4 »	8 41
Montvalent	300	11 38		17 4		200	4 18	9 »
St-Denis-p (arr. Martel) dép.	1 54	11 55	14 53 14 58	17 5	00 Z0 56 93	1 7	4 31 4 56	9 11 9 17
Quatre-Routes))		15 7				5 9	Control of the Contro
Turenne))	12 13	15 16	18 1	13 23	26	5 37	
BRIVE ar.	2 25	12 33	15 38	18 3	33 23	47	6 18	
PARIS (Orsay) ar.	10 41	22 55	23 54	5 1	10 8	43	19 15))
(1) Arrêt au Pournel les	jours de	foire à	Assier et	Grama	ıt.			
Paris à Brive, Capdenac et Toulouse								
PARIS (Orsay) d.	19 »	Heller	8 15	10	9 20	27))	23 40
Brive dép.	2 47	7 55	15 53	18 4	12 4	21))	12 41
Turenne					6))	13 6

CAPDENAC. — Ar. PARIS (Orsay) PARIS (Ors		PARIS (Orsay) ar. 10 41 22 55 23 54 5 10 8 43 19 15 »	Lamadeleine
PARIS (Orsay) d. 19		(1) Arrêt au Pournel les jours de foire à Assier et Gramat	CAPDENAC. — Ar
PARIS (Orsay) d. 19 19 — 8 15 10 9 20 27 » 23 40 Brive		1 - DT POTDETT OF THE POPPERATE PRINCE I ALL ADDITIONS AND	PARIS (Orsay)
Brive		Paris a Brive, Capdenac et Toulouse	Do Cond
Brive	4	PARIS (Orsay) d. 19 % = 18 15 10 9 90 97	De Cabae
Turenne. "" 8 21 "" 19 6 "" 13 18 " 13 18 "" 13 18 "" 13 18 "" 13 18 "" 13 18 "" 13 18 "" 13 18 "" 13 18 "" 13 18 "" 13 18 " 13 18 "" 13 18 "" 13 18 "" 13 18 " 13 1	1		DARIS (Oncore)
Quatre-Routes """>"" 8 32 """ 19 14 """ """ 13 18 "" Lamadeleine St-Denis-p (arr. 3 17 8 40 16 23 19 22 4 52 "" 13 26 "" Toirac Martel (dép. 3 19 8 45 "" 19 25 4 54 "" 13 34 " Montbrun Montvalent """ 9 19 "" 19 52 5 16 "" 14 8 " Calvignac Rocamadour """ 9 19 "" 19 52 5 16 "" 14 22 " St-Martin-Labouval Flaujac (halte) """ 9 45 """ """ """ "" "" "" 14 35 " Saint-Cirq-la-Popie Assier	3	Turenne	CADDENAC
St-Denis-p (arr. Martel (dép. 3 19 8 40 16 23 19 22 4 52) 3 19 8 45) 19 25 4 54) 3 13 34 Montbrun. Montvalent. (arr. Rocamadour (arr. Flaujac (halte)) 3 50 9 32) 20 3 5 26) 14 8 (Calvignac. Calvignac. St-Martin-Labouval. Saint-Cirq-la-Popie. Assier. (arr. 4 7 9 55) 20 23 5 43) 14 47 (Conduché. Saint-Géry. Saint-	3	Ouatre-Routes » 8 39 » 19 14 » " 13 18	Lamadalaina — dep.
Martel (dép. dép. dép. dep. dep. dep. dep. dep. dep. dep. de	1	St-Denis-p (arr. 3 17 8 40 16 23 19 29 4 59 " 13 26	Toires
Montvalent.		Martel / dép. 3 19 8 45 " 10 95 4 54 " 12 24	Montheyen
Flaujac (narte)		Montvalent » 8 59 » 19 36 » " 13 47	Coiore
Flaujac (narte)	5	Rocamadour) 9 19 " 19 59 5 16 " 14 8	Calvignos
Flaujac (narte)	-	Gramat 3 50 9 32 " 20 3 5 26 " 14 29	St Montin I about
Assier	2	Flaujac (halte) » 9 45 » " " 14 35	Soint Cing la Dania
Le Pournel			Conduchó
FIGEAC		Le Pournel » 10 4 » 20 32 » » 14 57	Saint-Gára
CAPDENAC { ar. 4 41 10 35	1	FIGEAC 4 30 10 24 » 20 52 6 8 17 10 15 19	Vers
TOULOUSE	1		Arcambal
TOULOUSE » 15 53 » 0 23 9 35 » 20 49 CAHORS. — Ar		d » 10 58 » 21 13 6 26 » 16 5	
And the street of the street o	I		CAHORS Ar
		The state of the succession of the substitution of the substitution in the succession of the substitution in the succession of the substitution in	THE STATE OF THE PARTY OF THE P

De Ca	ho	ors	à	I	it	005	3	rété:
CAHORS. — dép	16	3	19	40	112	40	1 19	21
Mercuès	6	17	-	4	12	54	19	37
Douelle (Arrêt)	6	21	1	11/21	12	58	19	41
Parnac	6	28	10	91	13	5	19	49
Luzech	6	34	10	30	13	11	D-100/2/0 (6) (8	
Castelfranc	6	46	10	A PERSONAL	10023-6		19	55
Prayssac (Arrêt)	6		10	50	13	22	20	9
Duy l'Evôque		49	11	- 0	13	25	20	12
Puy-l'Evêque	6	58	11	8	13	34	20	23
Duravel	7	5	11	20	13	41	20	30
Soturac-Touzac	7	13	11	32	13	49	20	38
Fumel	7	23	11	51	13	58	20	49
LIBOS	7	28	11	57	14	3	20	54
PARIS (Orsay)	22	55	-	-	5	10	8	43
De Libos à Cahors								
PARIS (Orsay)	20	27	19	50	23	40	10	9
LIBOS dép	12	20	7	48	15	16	21	3
Fumel	12	41	7	56	15	23	21	9
Soturac-Touzac	12	57	8	6	15	33	21	19
Duravel	13	8	8	13	15	40		
Puy-l'Evêque	13	35	8	21		40 F	21	26
Prayssac (Arrêt)	10	00	8		15	48	21	33
Castelfranc	11	" 9	0	29	15	55	21	40

De Caho	rs	à	C	aj	pd	eı	nac
CAHORS. — dép	7 7 7 7 7 7 7 8 8 8 8 8 8	6 15 26 35 44 57 4 21 29 43 54 4 17 29 55	13 13 14 14 14 14 14 15 15 15 15	31 40 51 8 21 28 37 45 1 12 22 36 48 10	18 18 18 18 19 19 19 19 19 19 20 20 20 8	29 40 49 57 7 18 24 31 37 50 59 7 18 29 43	Les jours de foires à Figeac et à Villefranche-de-Rouergue, un train part de Cahors à 4 h. 43 pour arriver à Capdenac à 6 h. 46.

 Luzech
 14
 20
 8
 47
 16
 10
 21
 55

 Parnac
 14
 35
 8
 55
 16
 18
 22
 3

 Douelle (Arrêt)
 "
 9
 "
 16
 23
 22
 8

 Mercuès
 14
 52
 9
 5
 16
 28
 22
 13

 CAHORS
 15
 13
 9
 19
 16
 42
 22
 25

Luzech 14 20

De Capd	enac	à Cal	hors
PARIS (Orsay)	20 27	Palitus in	23 40
CAPDENAC. — dép.	7 23	10 44	17 31
Lamadeleine	7 34	10 55	17 43
Toirac	7 44	11 5	17 55
Montbrun	7 52	11 13	18 4
Cajarc	7 4	11 22	18 16
Calvignac	8 14	11 32	18 27
St-Martin-Labouval	8 23	11 38	18 37
Saint-Cirq-la-Popie	8 30	11 45	18 46
Conduché	8 36	11 51	18 53
Saint-Géry	8 48	12 2	19 10
vers	8 53	12 7	19 16
Arcambal	9 1	12 15	19 25
Cabessut	9 10	12 24	19 36
CAHODO A.	0 10	40 ITTI	I THE RESERVE

9 18

12 32